



## COMPTE RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

“Les As d'Ychoux” Association loi 1901      RNA : W402001412

Siège social : Mairie d'Ychoux, Rue Félix Arnaudin - 40160 Ychoux

**Date** : 3 avril 2026

**Lieu** : Maison de la chasse, Parc de Caze 40160 YCHOUX

**Heure de début** : 19h00

**Heure de fin** : 21h00

### 1. Présence

Nombre d'adhérents à l'association au 03/04/2026 : 52

Nombre de membres présents ou représentés : 32

### 2. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h00 par le Président, Monsieur LASTERRE Jérôme.

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée conformément aux statuts de l'association.

### 3. Ordre du jour

- Présentation des modifications proposées des statuts de l'association

*Objet*

*Ajout d'activités : tournois, formations, compétitions*

*Encadrement de la participation des mineurs*

*Précision excluant toute activité assimilable aux jeux d'argent.*

*Siège social*

*Transfert du siège social au sein de la mairie d'Ychoux.  
Modification de l'organe compétent pour le transfert (désormais le Bureau).*

#### Durée

*Ajout d'un article précisant que la durée de l'association est illimitée.*

#### Composition

*Création de plusieurs catégories de membres : adhérents, membres actifs, bénévoles, bienfaiteurs et d'honneur.*

#### Admission et radiation

*Clarification des conditions d'adhésion (acceptation des statuts, cotisation, validation par le bureau).*

*Encadrement des mineurs.*

*Formalisation de la procédure de radiation (motifs, droit à explication, notification).*

#### Ressources

*Ajout des dons, partenariats et autres ressources autorisées.*

*Modification du mode de fixation des cotisations (désormais fixé annuellement).*

#### Gouvernance

*Réorganisation du Conseil d'Administration (effectif limité à 11, mandat d'un an).*

*Modification du Bureau :*

*remplacement du président unique par une coprésidence  
maintien des fonctions de trésorier et secrétaire.*

#### Organisation de la présidence

*Mise en place de deux coprésidents avec répartition des missions (gestion interne et externe).*

#### Fonctionnement interne

*Création d'articles détaillant les rôles du trésorier et du secrétaire.*

#### Assemblées générales

*Simplification des modalités de tenue.*

*Précision des conditions de convocation de l'assemblée générale extraordinaire.*

#### Règlement intérieur

*Passage d'un caractère facultatif à obligatoire.*

#### Dissolution

*Simplification des modalités et mise en conformité avec la réglementation en vigueur.*

- Lecture des nouveaux statuts
- Discussion et échanges avec les membres
- Vote pour l'adoption des nouveaux statuts
- Présentation des candidatures au Conseil d'Administration (11 postes à pourvoir)
- Délibération et vote en vue de l'élection des membres du Conseil d'Administration
- Information relative à la désignation, par le Conseil d'Administration nouvellement élu, de deux coprésidents, d'un trésorier et d'un secrétaire
- Questions diverses

## 4. Délibérations

### 4.1 Adoption des nouveaux statuts

Les nouveaux statuts de l'association sont présentés à l'assemblée.

Après échanges et discussions, les statuts sont soumis au vote à main levée.

Résultat du vote :

- Pour : 29
- Contre : 2
- Abstention : 1

**Les nouveaux statuts sont adoptés.**

### 4.2 Mise en place du Conseil d'Administration et du bureau

Conformément aux nouveaux statuts et à la convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire, il est proposé aux adhérents de voter pour la liste des membres candidats au Conseil d'Administration. Ce vote se tient à bulletin secret.

Liste présentée :

- AHARRAS Malik
- CAROSSE Tony
- LAURENT Hervé
- LASTERRE Jérôme
- LEROY Jonathan
- MARTY Jérôme
- NICOT Guillaume
- ROMERO José

- TETTARD Nicolas
- TRAMPAL Olga
- VAN GUCHT Poupou

Il est procédé au dépouillement des bulletins et chaque membre de la liste ayant obtenu une majorité de voix « pour », tous sont élus au Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'Administration, ainsi constitué, ont ensuite procédé à l'élection du bureau en leur sein.

Composition du bureau :

- Coprésident « Gestion interne du club » : Lasterre Jérôme
- Coprésident « Gestion externe du club »: Tettard Nicolas
- Vice-président des deux coprésidents: Leroy Jonathan
- Trésorier : Laurent Hervé
- Trésorier adjoint : Van Gucht Poupou
- Secrétaire : Aharras Malik
- Secrétaire adjointe : Trampal Olga

## 5. Résolutions

Les résolutions suivantes ont été adoptées :

- Adoption des nouveaux statuts
- Mise en place d'un Conseil d'Administration
- Élection du bureau de l'association par le Conseil d'Administration

## 6. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Fait à Ychoux, le 19 avril 2026,

Le Secrétaire : Malik Aharras

